

Une liste noire controversée

REVENUS Trois ans après l'entrée en vigueur de la révision de la loi sur l'égalité salariale, Travail.Suisse veut clouer au pilori les entreprises qui ne la respectent pas. Les milieux patronaux critiquent une initiative «déplacée et dangereuse»

MICHEL GUILLAUME, BERNE
@mfguillaume

Alors que la Jeunesse socialiste a bloqué brièvement jeudi matin l'entrée du Département fédéral des finances (DFP) pour dénoncer «l'Etat patriarcal» débouchant sur les discriminations dont sont victimes les femmes, le syndicat Travail.Suisse passe à l'offensive sur les inégalités salariales. Il lance une liste noire des entreprises n'ayant pas effectué d'analyse salariale malgré l'obligation légale. Très fâchée, l'Union patronale suisse (UPS) rejette catégoriquement cette démarche, jugée «précipitée et dangereuse».

Sur le site Respect8-3.ch – en référence à l'article de la Constitution fédérale sur l'égalité et à la Journée des droits des femmes –, un gros pavé noir a fait son apparition. «Les employés peuvent y signaler anonymement s'ils ou elles pensent que leur entreprise ne respecte pas la loi sur l'égalité (LEg)», lit-on. Après avoir pris contact avec l'entreprise concernée, Travail.Suisse précise qu'il distinguera deux catégories: les

entreprises enfreignant la loi et celles refusant de fournir des renseignements.

«Un tigre de papier édenté»

Le syndicat l'avait annoncé dès l'entrée en vigueur de la révision de la loi, enfantée dans la douleur sous le pilotage de l'ex-conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, qui avait alors révélé avoir été victime d'une discrimination salariale au début de sa carrière. Alors même qu'il n'y voyait qu'un «tigre de papier édenté» dénué de toute sanction, Travail.Suisse avait joué le jeu. Dans un premier temps, le syndicat s'était donc contenté d'élaborer une «liste blanche» des entreprises de plus de 100 employés se pliant à leurs obligations fixées dans la loi: à partir du 1er juillet 2020, celles-ci avaient un an pour procéder à l'analyse, un de plus pour la faire contrôler par un organisme indépendant et un autre pour en communiquer les résultats à leur personnel.

Au bout de ces trois ans, le syndicat dresse un «bilan décevant». Sur sa liste blanche figurent 160 entreprises occu-



«Cette incitation à la délation peut s'avérer très problématique»

MARCO TADDEI, RESPONSABLE ROMAND DE L'UNION PATRONALE SUISSE

pant quelque 450 000 personnes, soit 18% des salariés soumis à la loi. Même si celles-ci la respectent, l'écart inexplicé se chiffre en moyenne à 3%, la différence maximale étant de 16%. La conclusion qu'en tire le syn-

dicat: «La discrimination salariale reste donc la norme, même dans les entreprises qui tendent à être exemplaires.»

«Je ressens déception, colère et impatience», réagit la conseillère nationale Léonore Porchet (Les Vert-e-s/VD), vice-présidente de Travail.Suisse. «Nous parlons de ces discriminations depuis une éternité et le parlement n'a pris que des mesurées pour éviter quelque chose d'efficace», déplore-t-elle. Les statistiques fédérales de 2020 révèlent une différence de salaire non expliquée de 624 francs par mois dans le secteur public et de 724 francs dans le privé. Soit 9000 francs par an et 420 000 francs en extrapolant sur toute la carrière d'une femme.

Les milieux patronaux sont très fâchés par l'initiative syndicale. «En dressant une liste noire, Travail.Suisse s'arroge une prérogative qu'il n'a pas. Il outrepassé clairement ses compétences en voulant distinguer les vertueux des méchants», s'irrite Marco Taddei, responsable romand de l'Union patronale suisse (UPS). «Cette incita-

tion à la délation est déplacée et peut s'avérer très problématique sur le plan juridique», avertit-il.

Selon l'UPS, seules les autorités fédérales peuvent élaborer une telle liste, qui existe d'ailleurs dans le cadre du travail au noir sous l'égide du Secrétariat à l'économie (Seco). Celui-ci a la compétence de publier les noms des moutons noirs de l'économie qui ne respectent pas leurs obligations de manière «répétée et importante».

Durcir la loi

Sur la base de plusieurs enquêtes récentes, l'UPS juge la démarche syndicale «tout à fait inutile». En été 2021, l'Université de Saint-Gall a constaté que 97% des entreprises respectent la loi en tenant compte d'un seuil de tolérance admis de 5%. En 2022, une enquête menée par l'Association patronale des banques suisse a révélé un écart inexplicé de 4,4%. Derniers chiffres connus, datant de ce mois de mai: ceux de la Chambre neuchâteloise de commerce et de l'industrie, dont le sondage révèle lui aussi que «97% des

entreprises n'ont relevé aucune inégalité ou se trouvaient dans le seuil de tolérance de 5%».

Sous la coupole fédérale, un rebondissement inattendu à propos de la loi sur l'égalité s'est produit le 4 mai dernier. A la surprise générale, le Conseil national a approuvé une motion – par 102 voix contre 84 – visant à durcir cette loi. L'histoire, celle d'un homme du centre droit, Lorenz Hess (Le Centre/BE), vaut la peine d'être racontée. Bousculé par les femmes qui lui demandaient de s'engager d'abord pour l'égalité salariale alors qu'il soutenait le projet d'AVS 21 augmentant d'un an l'âge de la retraite des femmes, il l'a promis. Dans une motion signée par des représentants de tous les partis, y compris par Céline Amaudruz à l'UDC, il a fait remarquer qu'aucune loi ne pouvait être respectée sans qu'elle soit accompagnée de sanctions. «J'ai simplement été conséquent dans mon discours sur l'égalité», note-t-il. Le Conseil fédéral, qui s'est opposé à la motion, devra faire des propositions de «sanctions concrètes». ■

La Nuit des églises franchit (tout juste) la Sarine

RELIGION Aujourd'hui, Fribourg sera le premier canton romand à se rallier à la manifestation nocturne qui a lieu simultanément dans plusieurs pays d'Europe. Un cap en direction de la Suisse romande?

ANNE-SYLVE SPRENGER/PROTESTINFO

«Les églises sont bien plus que des bâtiments: ce sont des lieux de rassemblement», entonne Céline Ruffieux, représentante de l'évêque pour la partie francophone du canton de Fribourg, au moment de présenter le programme de la Nuit des églises, qui se tiendra aujourd'hui. Pour la première fois, en effet, les Eglises catholiques et réformées du canton de Fribourg participeront à l'événement, qui se déroule simultanément dans 11 cantons allemands, mais aussi différents pays d'Europe comme la Hongrie, l'Estonie ou encore l'Autriche depuis bientôt vingt ans.

Sur le modèle de «La nuit des musées», la manifestation vise à faire découvrir les églises sous un autre jour. «A la tombée de la nuit, d'autres perceptions nous sont accessibles», formule le pasteur Martin Burkhard, membre du Conseil synodal (exécutif) de l'Eglise évangélique réformée du canton de Fribourg (EERF). «La nuit, certains lieux résonnent autrement.»

Et pour cause: car si certaines églises proposent des activités proches de leurs animations habituelles (concerts, visites de la bâtisse, etc.), d'autres ont choisi la carte de l'insolite, entre chasse au trésor, bar à gaufres, soirée cinéma ou encore construction avec 14000 dominos. En tout, plus de 100 événements sont à l'affiche de cette première édition fribourgeoise, répartis dans une trentaine de lieux à travers le canton.

Des lieux à vivre

Si la manifestation est portée de manière œcuménique par les deux Eglises cantonales, chaque paroisse reste libre de sa proposition, en fonction de ses envies



La Nuit des églises est à sa quatrième édition en Suisse. Venu de l'est de l'Europe, le rendez-vous s'est d'abord implanté en Argovie avant de se répandre outre-Sarine, et de faire son apparition dans quelques communes en Romandie. (ÉGLISE CATHOLIQUE DE BERNE-OUEST, 28 MAI 2021/ANTHONY ANEX/KEYSTONE)

et de ses ressources. Martin Burkhard se réjouit de l'accueil manifesté au sein des différentes communautés locales. «Les gens ont répondu avec enthousiasme et se sont largement mobilisés pour offrir quelque chose de différent. Même une petite paroisse comme Romont, qui dispose de peu de forces, ouvrira ses portes et offrira une soupe aux visiteurs», relate-t-il.

D'ailleurs, pour le pasteur réformé, l'enjeu est «de s'ouvrir à un public plus large», d'accueillir les personnes «qui n'osent pas entrer dans ces lieux, qui n'en ont

pas l'habitude ou n'y sont pas revenues depuis longtemps», poursuit Céline Ruffieux. En soi, créer du lien, parce que précisément, «les églises ne sont pas des musées, mais des lieux bien vivants», résume-t-elle.

Baptisée en allemand la «Longue nuit des églises», le rendez-vous en est à sa 4e édition en Suisse – l'Autriche à sa 19e. Venu de l'est, il a été instauré dans le pays par les églises argoviennes, puis s'est peu à peu répandu outre-Sarine, de Zurich aux Grisons, en passant par Bâle, Lucerne ou encore Zoug.

«Les églises ne sont pas des musées, mais des lieux bien vivants»

CÉLINE RUFFIEUX, REPRÉSENTANTE DE MGR CHARLES MOREROD

La Romandie est encore peu représentée. En effet, aujourd'hui, seul le canton de Fribourg ainsi que quelques églises du Jura et du Jura bernois (Corgémont et Porrentruy) ainsi que de la partie francophone du canton de Berne (Bienna) participent à l'événement. Un cap franchi manifestement grâce au bilinguisme de ces cantons, dont «les Eglises ont pu fournir un grand travail de traduction, notamment pour le site internet», souligne Martin Burkhard, qui espère que la participation fribourgeoise fasse des émules en Suisse romande. Son

pronostic pour l'avenir? «Vaud dans deux ans, Genève dans quatre ans», émet-il, en référence au cours du Rhône.

L'exception vaudoise

Le canton de Vaud a pourtant connu sa propre Nuit des églises pendant une dizaine d'années. «La version vaudoise se tenait principalement à Lausanne, et cela a montré ses limites», explique le pasteur Frédéric Keller, responsable de l'œcuménisme pour l'Eglise évangélique réformée vaudoise (EERV). Il n'y aura d'ailleurs pas de Nuit des églises cette année dans le canton. «Faute de bénévoles pour accueillir les visiteurs, la manifestation s'est essoufflée. Ce type de projets vit uniquement des gens qui les pensent et les portent», souligne-t-il.

L'an passé, une nouvelle mouture optait pour une évolution de la manifestation en différents rendez-vous centralisés sur la place de l'Europe. Une proposition qui ne sera pas reconduite en l'état, relève Frédéric Keller. Une adhésion à la manifestation venue de Suisse allemande serait-elle alors envisageable? «Porté jusqu'ici par la Communauté des Eglises chrétiennes dans le canton de Vaud (CECCV), ce genre de manifestation dépendra désormais du futur Forum chrétien vaudois, dont le comité sera mis en place le 1er juin prochain.»

Inspirée par ces rendez-vous nocturnes, l'Eglise protestante de Genève (EPG) a pour sa part lancé sa première édition d'une Nuit de la prédication, le 30 septembre dernier à la cathédrale Saint-Pierre. Une vingtaine d'orateurs et oratrices s'y sont succédé jusqu'au petit matin.

A Neuchâtel, l'idée de mettre la nuit au service des Eglises serait également étudiée, «avec le vœu de la conjuguer avec un temps de fête liturgique», indique Frédéric Keller. Pour l'heure, un consensus romand n'est visiblement pas à l'ordre du jour. ■